

TRAQUEUR SA

ANNEXE

*AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT
31 DECEMBRE 2016*

Le total du bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, est de 13'060'666 €, le résultat de l'exercice est une perte nette de 4'464'580 €.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

L'exercice 2015 avait également une durée de 12 mois.

Note 1 - Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Participation croisée

Au 31 décembre 2016, Fleet Technology détenait 1,1 % du capital de sa maison mère Traqueur SA, soit 36.600 actions, quantité identique à celle constatée au 31 décembre 2015.

Cette participation croisée n'a pu être dénouée en 2016 compte tenu de l'évolution des marchés.

1.2 Attribution d'actions gratuites

Néant

1.3 Nouvelles participations

Néant

1.4 Contrat de liquidité

Le 21 Octobre 2015, TRAQUEUR a mis en œuvre un contrat de liquidité avec la société de Bourse Invest Securities. Ce contrat, convenu pour une durée d'un an, est renouvelable par tacite reconduction. Les moyens suivants figurent au contrat : un crédit en espèces de 40'000 €. Il a pour objet l'animation des titres de la société Traqueur sur le marché régulé d'Alternext Paris.

Dans le cadre de ce contrat, au 31/12/2016 le portefeuille était constitué de 21'180 titres pour une valeur de 31'648,50 € et le solde en espèces disponibles s'élevait à 8'351,50 €.

Les titres ainsi acquis sont immobilisés au compte 277100 « Actions propres » et le solde en espèces figure au compte 467000 « Débiteurs divers ».

Règles et Méthodes Comptables

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'ANC N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au PCG.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques, hormis pour les immobilisations auxquelles s'appliquent les nouvelles règles de comptabilisation des actifs mises en œuvre par la Société en 2005.

Il est à noter les points suivants :

Crédit impôt compétitivité des entreprises (CICE)

Traqueur a comptabilisé, en déduction des charges sociales patronales, un montant de CICE de 61 K€ au titre de 2016. En 2015, il représentait 58K€.

Conformément à l'article 244 quarter C du GCI cette somme a permis de financer des efforts dans la recherche et prospection de nouveaux marchés.

Charges exceptionnelles- Produits exceptionnels

Au cours de l'exercice 2016, la société a été condamnée en première instance d'un contentieux prud'homal. A ce titre un complément nouvelle dotation aux provisions exceptionnelles a été constituée à hauteur de 114 K€. Ce risque est couvert à hauteur de 100% de la condamnation en première instance.

Par ailleurs, la société TRAQUEUR SA a reçu le 15 juillet 2016 une proposition de rectification de l'Administration en conclusion de la vérification de sa comptabilité démarrée en décembre 2015. La société a contesté cette proposition par courrier de son conseil à l'Administration daté du 13/09. Au 31 décembre 2016, la société a constitué une provision de 27 071 € au titre de cette proposition de redressement.

Enfin, eu égard à la rupture du contrat de travail et du mandat du Président du Directoire en Novembre 2016, la société a provisionné à la clôture 2016, 100% des coûts liés à ce départ, soit 169 K€.

En produit exceptionnel, la société a enregistré en 2016 la quote-part de 130 K€ encaissée sur l'exercice au titre de la subvention CLOTHO, sur une enveloppe totale de 433 K€.

Evènements postérieurs à la clôture

Comme annoncé par communiqué de presse daté du 5 mai 2017 : Suite à la conclusion d'accords avec différents actionnaires, Coyote System, qui commercialise un système de géolocalisation en temps réel, va acquérir au total 48,94% du capital et 49,80% des droits de vote de Traqueur. Le prix a été fixé à 1,50 euro, soit une prime de 30% par rapport au cours de clôture au 5 mai 2017 sur Alternext, valorisant le spécialiste des produits de localisation de véhicules volés quelque 5 millions d'euros.

Ces blocs seront acquis auprès de fonds d'investissement gérés par IPSA (23,54% du capital) et par la société de gestion InnovaFonds (15,97%), de M. Jean-Jacques Schmoll et de membres de sa

famille (4,22%) et auprès de M. Marc Verdet et de membres de sa famille (5,21%). A noter que l'achat de ces blocs n'est subordonné à aucune condition suspensive. A l'issue de la réalisation des formalités requises, l'acquisition devrait donc intervenir prochainement.

A la suite de l'acquisition effective des actions, Coyote System a indiqué qu'elle déposerait auprès de l'AMF un projet d'OPA volontaire portant sur le solde du capital de Traqueur, dans des conditions financières au moins aussi favorables que les vendeurs des blocs.

Note 2 – Immobilisations

2.1 Variation des Immobilisations en Euros

Cf Liasse fiscale annexée

2.2 Variation des Amortissements en Euros

Cf liasse fiscale annexée

2.3 Immobilisations incorporelles

Les dépenses de Recherche sont prises en charge dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les dépenses de Développement sont activées quand elles se rapportent à des projets nettement individualisés ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale. Elles sont amorties sur 3 ans prorata temporis.

TRAQUEUR a investi, au cours de l'exercice 2016, **263 K€**(901 K€ en 2015) en R&D.

Les autres immobilisations incorporelles correspondent à :

- L'achat de la licence d'exploitation exclusive pour la France à la société américaine LO JACK, propriétaire des brevets correspondants.
Cette licence est amortie sur une durée de 8 ans depuis le 1^{er} janvier 2004 est totalement amortie au 31/12/2011.
- Les logiciels acquis ou créés.
- Les logiciels créés par l'entreprise sont immobilisés pour le coût de production lié aux différentes phases suivantes :
 - . Analyse organique
 - . Programmation
 - . Tests et jeux d'essais
 - . Documentation

Sont exclus du coût de production les charges correspondantes aux phases suivantes :

- . Analyse fonctionnelle
- . Formation de l'utilisateur
- . Suivi du logiciel (maintenance)

2.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Mobilier: 4-6 ans Date de Mise en service

Agencements:	5 ans	Date de Mise en service
Matériel d'infrastructure stations de base:	7 ans	Date de Mise en Service
Matériel d'infrastructure relais:	7 ans	Date de Mise en Service
Matériel d'infrastructure détecteurs:	7 ans	Date de Mise en Service
Matériel et Outillage (installateurs)	4 ans	Date de Mise en Service
Matériel Testeur	5 ans	Date de Mise en Service
Marqueurs de Test	5 ans	Date de Mise en Service
Matériel Informatique et Logiciel	4 ans	Date de Mise en Service
Matériel Centre des Opérations	4 ans	Date de Mise en Service
Matériel Télécom	4 ans	Date de Mise en Service
Matériel de Transport	3 ans	Date de Mise en Service
Matériel Traqbox (matériel loué)	3 ans	Date de Mise en Service
Matériel Areas	3 ans	Date de Mise en Service
Boitiers en location	3 ans	Date de Mise en Service

2. 5 Immobilisations en-cours

Les stations de base et les relais sont considérés comme mis en service à la date de leur installation.

Le matériel de type « Testeur » est considéré comme mis en service après son assemblage et sa disponibilité à l'expédition.

2.6 Participations, autres titres immobilisés

La valeur d'inventaire des titres de participation est déterminée en tenant compte des perspectives de rentabilité et de l'intérêt stratégique de chaque participation.

Depuis l'année 2011, la valeur brute est constituée par le coût d'achat y compris les frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.6.1 Fleet Technology

FLEET TECHNOLOGY poursuit son développement et ses investissements. Le résultat net de cette société est négatif de **364 K€** pour 2016 au regard d'une perte de 667 K€ sur l'exercice 2015.

Le capital de Fleet Technology est intégralement détenu par Traqueur.

Ses capitaux propres s'établissent au 31 décembre 2016 à + **0,46 M€**.

A la clôture de l'exercice, sur la base de tests de dépréciation, TRAQUEUR SA a constitué une provision de **3'204 K€** sur les titres FLEET TECHNOLOGY. Au 31/12/2016, la valeur nette de ces titres s'établit à **4'171 K€** dans les comptes de TRAQUEUR.

Ces calculs s'appuient sur le plan prévisionnel à trois ans élaboré par la Direction Générale et la Direction Financière du Groupe. Les hypothèses utilisées pour ces calculs comportent, comme toute estimation, une part d'incertitude et sont donc susceptibles d'être éventuellement ajustées au cours des périodes ultérieures.

2.6.2 Fxm Technologie

Traqueur détient depuis avril 2011 l'intégralité des parts de la Sarl Fxm Technologie.

A cette même date, les capitaux propres s'établissent à (-232K€) perte 2016 incluse, pour un capital social de 8 K€.

Au vu de ses performances, les titres de cette société figurant dans les compte de TRAQUEUR pour une valeur brute de 0,49M€ ont été dépréciés à 100% au 31/12/2016.

Note 3 - Stocks et En cours

Les stocks sont évalués au prix de revient sans toutefois que celui-ci puisse excéder la valeur nette de réalisation,

Les stocks de marchandises et fournitures sont évalués selon la méthode du « Premier entré, Premier sorti » (FIFO) en tenant compte des transports sur achats mais en excluant les frais de stockage.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur probable de réalisation d'un stock est inférieure à sa valeur d'inventaire.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Au 31 décembre 2016, la valeur brute des stocks de marchandises s'élève à 362 K€.

Les produits assemblés sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production. Leur valeur brute au 31 décembre 2016 s'élève à 493K€.

Les en-cours de production et les produits finis sont valorisés à leur coût d'acquisition y compris la sous-traitance mais hors frais accessoires et hors frais indirects de production.

Cependant, les services attendus liés aux véhicules de démonstration équipés d'un marqueur et aux véhicules pré équipés d'un marqueur par les constructeurs automobiles sont valorisés sur la base du coût d'acquisition estimé d'un client, pondéré d'une probabilité de transformation (la probabilité de transformation s'entendant comme la souscription effective, par l'acheteur du véhicule pré équipé, des services Traqueur de localisation et de récupération). Cette probabilité de transformation est actualisée annuellement en fonction du taux de transformation effectivement constaté sur les 4 premiers mois de l'année et en retenant la moyenne des 3 taux les plus petits. Ce poste classé en « en cours production de services » s'élève au 31 décembre 2016 à 330 K€ contre 351 K€ au 31 décembre 2015.

L'ensemble des stocks et en cours s'élève au 31/12/16 à 1'161 K€ (montant net).

Note 4 – Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Cf Liasse fiscale annexée

Les créances douteuses sont provisionnées à 100 % de leur valeur HT, soit 420 K€.

La dotation pour dépréciation des créances douteuses en 2016 s'élève à 42 K€ tandis que la reprise de 6 K€ vient couvrir les créances passées en pertes irrécouvrables sur exercices antérieurs pour un montant de 5 K€.

Note 5 - Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ». Cependant les dettes ayant une couverture de change sont elles enregistrées au taux garanti JJ terme.

Au 31 décembre 2016 l'écart de conversion passif résultant de la réévaluation du solde Fournisseurs d'immobilisations étrangers s'élève à 49 K€.

Au 31 décembre 2016 il n'existe pas d'écart de conversion actif résultant de la réévaluation du solde Fournisseurs d'exploitation étrangers, ce solde étant garanti par la couverture devise.

Note 6 - Disponibilités et Concours bancaires

Le montant des disponibilités et valeurs mobilières de placement s'établit au 31 décembre 2016 à 1 230 K€.

Note 7 - 1 Provision pour Risques & Charges

La Société revoit ses estimations de façon régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions d'exploitation.

La provision pour « risques de vol » concernant les abonnements à servir s'élève à 225 K€ au 31 décembre 2016, soit une augmentation de 8 K€ par rapport à l'exercice précédent.

Les contrats d'abonnement étant appréhendés en totalité en produits, et ce dès leur conclusion quelque soit la durée d'abonnement, cette provision prend en compte les coûts à venir de traitement liés à l'activation des dispositifs de localisation et de récupération de véhicules volés, à partir de données et de statistiques actualisées annuellement (notamment les fréquences des vols constatés sur le parc géré).

Le poste « provisions Abonnements Lignes » correspondant au coût moyen des abonnements téléphoniques pour le nombre de mois restants sur les offres « Traceurs » souscrites par les clients s'élève à 220 K€ au 31 décembre 2016. Les contrats d'abonnement étant appréhendés en totalité en produits, et ce dès leur conclusion et quelle que soit la durée d'abonnement, cette provision prend en compte les coûts à venir concernant les abonnements MToM souscrits auprès des opérateurs de téléphonie.

A la clôture de l'exercice 2016, aucune autre provision n'a été constituée au regard des indemnités de retraite (cf note 26).

Au 31/12/16 il a été constitué un complément de provision à caractère exceptionnel pour faire face à un litige Prud'homme en cours (114 K€)

Enfin, eu égard à la rupture du contrat de travail et du mandat du Président du Directoire en Novembre 2016, la société a provisionné à la clôture 2016, 100% des coûts liés à ce départ, soit 169 K€.

Note 7 – 2 Tableau des provisions

Ci-joint tableau 2056 de la liasse fiscale

Note 8 - Détail des Produits à Recevoir en Euros

Créances Clients et Comptes Rattachés

Clients Factures à Etablir 691 494

Clients Factures à Etablir groupe 235 235

Autres Créances

Fournisseurs Avoirs à Recevoir 158 632

Débiteurs divers. Remboursement honoraires Lojack 9 800

Tva sur factures non parvenues 81 575

Produits à recevoir

Organismes sociaux produits à recevoir

Etat subvention à recevoir CLOTHO 303214

Autre produit à recevoir

Disponibilités

Intérêts courus à recevoir

TOTAL 1 479 950

Note 9 - Détail des Charges à Payer en Euros

Fournisseurs Factures nons parvenues	1 370 525 €
Clients avoirs à établir	4 379 €
Congés payés à payer	153 482 €
RTT à payer	7 590 €
Primes à payer	156 206 €
Personnel autres charges à payer	51 060 €
Charges sociales sur CP à payer	70 503 €
Charges sociales sur RTT à payer	3 795 €
Charges sociales sur primes à payer	78 103 €
Taxe apprentissage à payer	21 517 €
Taxe formation professionnelle continue à payer	33 470 €
Taxe handicapés à payer	2 553 €
Charges sociales sur indemnités de rupture à payer	10 212 €
Charges sociales sur rémunérations tiers à payer	159 203 €
Etat charges à payer : TVTS	1 095 €
TVA sur factures à établir	153 725 €
Intérêts courus banque à payer	2 051 €
Intérêts courus sur emprunts	32 €
TOTAL	2 279 501 €

Note 10 - Charges Constatées d'Avance en €uros

Location Château d'eau	98 €
Location Mail Finance	1 419 €
CB Véhicules	1 302 €
CB Photocopieur Toshiba	272 €
Salons	13 429 €
Assurance voitures	6 782 €
Redevance ARCEP	32 055 €
Abonnement documentation	242 €
Maintenance photocopieur	524 €
Sous traitance vols	1 788 €
Droits utilisation logiciels	13 465 €
Téléphonie	725 €
Cotisations	763 €
Honoraires	19 133 €
Charges locatives	8 281 €
Agios traites escomptée	79 €
Publicité, sponsoring	4 500 €
Missions	2 357 €
Réceptions	9 800 €
TOTAL	117 194 €

Note 11- Etat des Dettes en €uros

Cf liasse fiscale

Traqueur n'a souscrit aucun emprunt au cours de l'exercice 2016,

Les emprunts remboursés au cours de l'exercice s'élèvent à 56'931 €.

Traqueur s'est portée caution à 1^{ère} demande pour un montant pouvant aller jusqu'à 50 K€, en garantie de la bonne exécution de prestations réalisées par Fleet Technology (échéance 31 décembre 2017 au plus tard).

Le fonds de commerce de Traqueur est donné en garantie de crédits bancaires.

Note 12 - Crédit D'impôt Recherche (CIR)

Le CIR comptabilisé en « Impôts sur les bénéfices » au titre de l'exercice 2016 se monte à **83 K€**.

Note 13 - Engagements Financiers

Engagements Donnés

Engagement Crédit Bail mobilier

Total : 28'078 €

Note 14 - Crédit Bail en Euros

	REDEVANCE			TOTAL	VR	REDEVANCE	REDEVANCE	VALEUR	DOTATIONS	DOTATIONS
	<1 AN	1A5 ANS	> 5ANS			2016	ANT.	ORIGINE	AMTS ANTER	AMTS EXERCICE
MAT INFORMATIQUE										
COPIEUR Toshiba CT 10011618390	4 540	1 891		0 6 431	132	4 540	2 648	13 210	1 926	3303
MAT INFORMATIQUE CT10012293780	6 710	3 355	0	10 065	197	6 710	3 355	19 698	2 462	4925
	11 250	5 246	0	16 497	329	11 250	2 648	32 908	1 926	8 227
MAT DE TRANSPORT										
CT10007387800	319		0	319	109	3 824	7 330	10 906	5 225	2 726
CT10007863120	1 264		0	1 264	145	5 055	8 846	14 458	6 325	3 614
CT10007976470	694		0	694	119	4 163	7 632	11 907	5 210	2 977
CT10008611090	1 789		0	1 789	123	4 294	6 798	12 289	4 864	3 072
CT10008470270	2 950		0	2 950	127	4 425	5 899	12 663	4 221	3 166
CT10009091720	4 567		0	4 567	225	7 829	11 090	22 536	7 982	5 634
	11 582	0	0	11 582	848	29 589	47 596	84 758	33 827	21 190

Note 15 - Variation de la situation nette en Euros

	SOLDE AU 31/12/215 AVANT AFFECTATION	AUGMENTATION DE CAPITAL ET VARIATION PRIME D'EMISSION	REDUCTION DU CAPITAL	AFFECTATION DU RESULTAT ET AUTRES DISTRIBUTIONS	RESULTAT 2016	SOLDE AU 31/12/2016 AVANT AFFECTATION
Capital	2 520 424 €					2 520 424 €
Prime d'émission	10 962 452 €					10 962 452 €
Réserve légale	16 597 €					16 597 €
Réserve réglementée						
Réserve ordinaire						
Report à nouveau	-3 250 084 €			30 279 €		-3 219 805 €
Dividendes						
Résultat de l'exercice	30 279 €			-30 279 €	-4 464 580 €	-4 464 580 €
Subventions d'investissement						303 214 €
SITUATION AU 31/12	10 279 668 €			0 €	-4 464 580 €	6 118 302 €

Note 16 - Composition du Capital Social

Catégorie	Valeur Nominale (après réduction du nominal)	Nb. Début Exercice	Nb. Créées pendant l'Exercice	Nb. Remboursées Pendant l'Exercice	Nb Fin d'Exercice
Actions	0,76 €	3 316 347	0	0	3 316 347

Toutes les actions sont identiques.

Primes d'Emission

Augmentation du capital	10.09.1997	141.290
	19.05.1998	241.327
	18.06.1999	589.978
	11.01.2000	507.655
	15.10.2001	180.084
	10.12.2001	2.947.120
	28.07.2003	1.275.000
	22.12.2003	2.117.174
Remboursement ORA	28.07.2003	1.484.070
Conversion des OC	28.07.2003	1.699.860
5 164 BSA	30.05.2000	787
410 BSPC	30.05.2000	63
44 BSA	28.11.2001	44
10 BSA	13.01.2003	1.375
1 BSA	26.02.2003	440
1 BSA	01.02.2004	137
Remboursement OCABSA	21.02.2005	150.552

Augmentation du capital	21.02.2005	1.075.154
Remboursement OCABSA	19.12.2005	2.581.929
Honoraires imputés en 2005	2005	(94.757)
Augmentation du capital	12.01.2006	4.317.405
Honoraires imputés en 2006	2006	(32.224)
Imputation RAN Débiteur	08.03.2007	(15.784.557)
Augmentation du capital	05.04.2007	5.732.239
Conversion d'OC 2006	18.06.2007	1.236.466
Charges nettes imputées IPO	2007	(456.928)
Augmentation du capital (56 BSPCE)	13/02/2008	6.077
Distribution actions gratuites	2008	(10.500)
Distribution actions gratuites	2009	(6.468)
Honoraires imputés en 2009	2009	(19.069)
Augmentation du capital	04/06/2009	876.963
Augmentation du capital	15/06/2009	135.590
Augmentation du capital	29/09/2009	90.117
Augmentation du capital actions gratuites	04/04//2011	(9 943)
Augmentation du capital actions gratuites	27/07//2012	(11 998)
Total en €		10 962 452

Information relative aux titres donnant accès au capital – Situation au 31 décembre 2016

Notes sur les instruments dilutifs :

BSPCE 2010

La période d'exercice du solde de 123 275 BSPCE se terminait le 30/06/13. N'ayant pas été exercés à cette date, ils sont depuis forclos.

BSPCE 2009

La période d'exercice des 44.400 BSPCE se terminait au 14 avril 2014. N'ayant pas été exercés à cette date, ils sont depuis forclos.

Note 17 - Liste des Filiales et Participations

Dénomination	Capital		Valeur brute des titres	Prêts	Chiffre d'affaires
	Siège social	Capitaux propres			
Filiales détenues à plus de 50%					
Fleet Technology		627 K€	7.375 K€	0 K€	3.748 K€
Chambéry		458 K€	4.171 K€	50 K€	(364) K€
Fxm Technologie		8 K€	492 K€	198 K€	215 K€
Saint Cloud		(232 K€)	0 K€	0 K€	(96 K€)
Participations <10%					
Néant					

Management Fees et refacturations

Traqueur a signé, avec effet au 1er janvier 2011, une convention de management fees avec ses filiales Fleet Technology et Fxm Technologie, au titre de l'implication des membres du Comex de Traqueur dans la gestion/développement des filiales du Groupe, et de l'assistance des fonctions supports de Traqueur auxdites filiales (R.H. ; finance ; trésorerie ; fiscalité etc).

Pour l'exercice 2016, ces managements fees, calculés sur la base de 5 % du chiffre d'affaires HT réalisé par chaque filiale (Fleet Technology et Fxm Technologie), ont représenté un CA de **196 K€ HT** contre 203 K€ HT au titre de l'exercice 2015.

Le chiffre d'affaires de Traqueur HT comprend également les refacturations internes habituellement pratiquées (notamment coûts des installations et de l'administration des ventes).

Note 18 - Dettes et créances d'impôts différés en €

Nature	Début exercice		Variations		Fin exercice	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
<i>Décalages temporaires</i>						
Provision pour dépréciation de Provisions risques et charges	346 270		41 005	0	387 275	

Déficits fiscaux restant à reporter au titre des exercices précédents : 21 624 K€

Déficits de l'exercice : 848 K€

Total des déficits restant à reporter : **22'472 K€**

Note 19 - Effectif moyen

Catégorie	Exercice 2016
Cadres	24
Non cadres +AM	44
Total	68

Note 20 - Créances et dettes sur entreprises liées en Euros

Eléments concernant FLEET TECHNOLOGY	Participations
Participations	7 375 317
Provision dépréciation titres	(3 204 091)
Clients et comptes rattachés	222 357
Autres dettes	408 354
Comptes fournisseurs et comptes rattachés	
Chiffre d'affaires	397 575
Achats matières premières et autres approvisionnements	908 792
Autres achats et charges externes	442 465
Autres produits financiers	

Eléments concernant FXM TECHNOLOGIE	Participations
Participations	491 500
Provision dépréciation titres	(491 500)
Clients et comptes rattachés	12 878
Autres créances	197 678
Comptes fournisseurs et comptes rattachés	22 040
Chiffre d'affaires	19 167
Autres achats et charges externes	214 634
Autres produits financiers	

Note 21 – Honoraires des commissaires aux comptes

La charge d'honoraires, au titre des prestations effectuées en 2016 par le Commissaire Aux Comptes, s'élève à 49 K€.

Note 22 – Détails des produits et charges exceptionnels en Euros

Cf liasse fiscale

Dont produits et charges imputables à un autre exercice :

PRODUITS ET CHARGES IMPUTABLES A UN AUTRE EXERCICE		
	CHARGES	PRODUITS
Différence CVAE 2015	144	
Prévoyance - Mutuelle complément 2015	607	
GARP Ante 2013 non réclamé	-4 807	
Hébergement site EDENRED 2015	2 400	
TOTAL	-1 656	0

Note 23 – Transferts de Charges

Afin d'assurer la cohérence des soldes intermédiaires de gestion, les charges qui sont acquittées pour le compte de tiers sont traitées, lors de leur affectation finale, par un transfert de charge tenant compte de leur nature à savoir, « exploitation », « financière » ou « exceptionnelle ».

Ainsi dans l'exercice 2016, les charges significatives suivantes ont fait l'objet d'un transfert de charges d'exploitation :

- Formations refacturées à l'OPCALIA	16 K€
- Coûts de personnel travaillant pour la R&D des autres sociétés du groupe	26 K€
- Indemnisation assurances	6 K€
- Indemnités reçues FONGECIF	31 K€
- Lojack refacturation	8 K€
- Divers	3 K€

Charges financières et exceptionnelles : Néant

Note 24 – Autres informations

Rémunération brute versée aux organes de direction (membres du Directoire et du Conseil de Surveillance)

Le montant global des rémunérations versées aux organes de direction sur l'exercice 2016 s'élève à 414 K€. Le montant indiqué comprend le salaire brut, les primes, les avantages en nature et la rémunération du Président du Conseil de Surveillance, étant précisé que les mandataires sociaux ne bénéficient d'aucun système spécifique de retraite.

Aucune avance ni aucun crédit n'est consenti aux organes de direction.

Aucune rémunération n'est perçue au titre de la gérance de Fxm Technologie ; Fleet Technology ne verse aucune rémunération ni indemnité aux membres de son conseil d'administration.

Engagements hors bilan

Donnés : Traqueur s'est portée caution à 1ère demande, à hauteur de 50 K€, en garantie des prestations effectuées dans le cadre des chantiers connectés.

Note 25 – Ventilation du CA

La part dans le CA des produits connexes (activité de distribution) représente environ 1,313 M€. Les management fees ont totalisé 0,20 M€.

Note 26 – Avantages au personnel

A l'exception des indemnités de fin de carrière, les avantages du personnel, postérieurs à l'emploi relèvent de régimes à cotisations définies.

Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes externes qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces versements libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les prestations qui leurs sont dues.

Les cotisations sociales dues au titre de ces régimes, sont comptabilisées en charges d'exploitation de l'exercice auquel elles se rapportent.

Par opposition aux régimes à cotisations définies, les régimes à prestations définies, se caractérisent par une obligation de l'employeur vis-à-vis des salariés. Ils donnent lieu à constitution de provisions s'ils ne sont pas intégralement préfinancés.

Pour Traqueur, ce type d'obligation concerne principalement les indemnités à verser aux salariés lors de leur départ à la retraite.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ et de probabilité de versement. Ce montant est ensuite actualisé à la date de clôture.

Au 31 décembre 2016, le montant actualisé de la provision pour indemnités futures de fin de carrière, en ce y compris le montant de la provision concernant les membres du Directoire, calculé selon la méthode de unités de crédit projetées s'élève à : 292 K€ (dont quote-part Directoire : 64 K€).

Ce calcul est fondé sur les hypothèses suivantes :

	31/12/2016	31/12/2015
Taux d'actualisation	1,31%	5,00%
Age de départ à la retraite	62-65 ans	63-65 ans
Taux de progression des salaires	1-1,5%	5,00%
Taux de charges sociales	45,00%	40-50%
Table de mortalité	INSEE 2015	INSEE 2004
Convention collective	Prévention et sécurité	Prévention et sécurité

Compte tenu de sa structure, de l'âge moyen de son personnel et du montant calculé, Traqueur considère ce montant comme un passif éventuel ne présentant pas un caractère significatif. Aucune provision n'a donc été comptabilisée à ce titre.

Note 27 – Flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon la méthode « indirecte » en partant du résultat net. La structure de ce tableau isole, d'une part les flux de trésorerie provenant des activités commerciales, d'autre part les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement et enfin les flux de trésorerie provenant des activités de financement.

Le flux net de trésorerie provenant de l'activité commerciale se compose :

- de la capacité d'autofinancement générée au cours de l'exercice, d'une part,
- du besoin de trésorerie résultant de la variation des actifs et passifs circulants liés à l'activité (variation du besoin en fonds de roulement), d'autre part.

Afin d'améliorer l'information présentée, la variation du besoin en fonds de roulement liée à l'activité est présentée de façon détaillée en distinguant les décalages de trésorerie liées aux opérations courantes et non courantes, compte tenu de leur importance et de leur caractère récurrent.

	2016
Résultat net total	-4 547 898
Elimination des amortissements et provisions	4 759 972
Elimination de la variation des impôts différés	
Elimination des plus ou moins values de cession	6 917
Elimination des changements de méthode passés en résultat	
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence	
Capacité d'autofinancement	218 991
Dividendes reçus des stés mises en équivalence	
Incidence de la variation du BFR	703 618
Flux net généré par (affecté à) l'activité	922 609
Total des investissements	-611 372
Total des cessions	1 958
Incidence des variations de périmètre	
Variation nette des placements	
Flux net de trésor. provenant des (affectés aux) invest.	-609 414
Dividendes versés	
Augmentations (réductions) de capital	
Subventions d'investissement	
Emissions d'emprunt	
Remboursements d'emprunt	-96 058
Cession (acq.) d'actions propres	-19 867
Variation nette des concours bancaires	
Flux net de trésor. provenant du (affecté au) fin.	-115 925
Incidence des variations de cours de devises	
Incidence des changements dans les principes retenus	
Variation de trésorerie	197 270
Trésorerie d'ouverture	1 030 071
Trésorerie de clôture	1 227 341

FIN